Prendre Son Temps

FSU EMPLOI

Le bulletin FSU emploi des retraités
de L'ANPE, Pole Emploi, France Travail des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 61 - avril 2025

Sommaire

P 2 : *Les retraites.*
P 3: *Les retraites (suite) - Les mutuelles*
P 4 : *Les mutuelles (suite) / Actualité de France Travail / Poème..*

« Non à la négation de l'autre... ....oui à l'appel à sa créativité".

« A chaque jour suffit sa peine » mais chaque jour annonce une nouvelle peine qui s'ajoute aux précédentes. Depuis la parution du dernier bulletin (décembre 2024) le désordre mondial s'est emballé.

Il fait le bonheur de quelques-uns et le malheur du plus grand nombre. Il n'est pas utile, vous les avez en tête, de rappeler de quels conflits, de quelles boucheries, de quels actes aussi brutaux que monstrueux dont il est question… et il ne s'agit pas seulement de ceux qui se déroulent à nos portes. Les médias sans aucune exception s'en font l'écho accompagné d'analyses souvent pertinentes qui ont comme point commun d'être pessimistes, tant le jeu des acteurs en place n'invite pas à la confiance dans l'avenir.

Ce n'est, bien sûr, pas du tout de même nature, au niveau national; mais, là aussi ce n'est guère brillant. Le gouvernement reproduit les mêmes erreurs que le précédent, il n'accepte pas plus les arguments autres que ceux qui vont dans son sens. Les sujets des soins palliatifs, de la fin de vie, des retraites sont des cinglants aveux de leur incapacité à écouter, à sortir de calculs retors. Le MEDEF quant à lui joue un jeu dangereux, faisant semblant de négocier, assuré que le gouvernement fera le sale travail à sa place. Mais en adoptant cette posture, il conforte la politique présidentielle qui considère que les corps intermédiaires, donc eux-mêmes, sont inutiles. C'est comme s'il coupait la branche sur laquelle il était assis. C'est irresponsable et affligeant.

À côté de cela, une collectivité locale offre de nouveaux services qui réjouissent les habitants, une initiative privée probante et vertueuse d'un point de vue écologique, une réussite technologique, une chaîne de solidarité…autant d'exemples qui donnent raison à la force du collectif, comme une résistance à l'indifférence

Le comité de rédaction de PST *(par ordre alphabétique)* **:** Philippe Barriol, Chantal Colin, Michel Crétin, Philippe Dormagen, Joseph Gabriac, André Momein, Dominique Simon.

Montant des retraites : à qui profitent les fausses informations ?

Quelque part en Charente Maritime Georges Thomas, homme discret de 112 ans, s'est éteint le 1er juin 2024. Il fut certainement le français ayant vécu le plus longtemps selon le blog *Les Grands Centenaires Français*. Georges sera resté chez lui presque jusqu'au bout. Il aura affolé les compteurs de l'espérance de vie à la naissance, soit 80 ans pour les hommes en 2024 contre 73,6 ans en 1994. Pour les femmes, l'espérance de vie était de 85,6 ans en 2024 et 81,9 ans en 1994 (source INSEE). Georges avait « une santé de fer », dixit ses proches. Alors, a-t-il aussi dépassé l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans ? En 2023, la DREES donnait aux hommes 10,5 ans d'espérance de vie sans incapacité après 65 ans et 12 ans aux femmes.

Pension public-privé… augmenter pour diviser.

En fin de carrière, Georges était directeur des services techniques de Saintes (17). Espérons qu'il ait profité d'une bonne pension puisqu'on répète à l'envi que les agent.e.s du public ont – en moyenne – des retraites supérieures à celles du privé. Ça vient peut-être du passage (1993) d'un calcul sur les 25 meilleures années, au lieu des 10 meilleurs, qui a réduit de 15 à 20% le salaire de référence pour déterminer la pension du régime général. Cela a-t-il sensiblement creusé l'écart entre retraites du public et du privé ? Mais cet écart n'est assurément pas de 21% en faveur du public comme le serine l'IFRAP de l'inénarrable Agnès Verdier-Molinié

Pour mieux jeter ces nantis à la vindicte populaire, les libéraux regardent uniquement les retraité.e.s de la fonction publique d'Etat (FPE), où l'on compte le plus fort nombre d'agent.e.s de catégorie A aux traitements forcément plus élevés. 56% d'agent.e.s de catégorie A dans la FPE pour 13% dans la territoriale (source emploipublic.fr).

Pourquoi ne pas évaluer l'écart public-privé à partir des pensionné.e.s de la fonction publique territoriale (FPT) ? Selon l'INSEE, en 2022 et en équivalent temps plein, le salaire moyen était de 2145€ dans la FPT et de 2743€ dans la FPE. Salaires plus élevés, pensions idem et écart augmenté, CQFD !

La hauteur affichée de l'écart public-privé sert surtout à tirer globalement les retraites vers le bas. Sus aux pensions des fonctionnaires et aux régimes spéciaux ! La réforme de 2023 a aligné public et privé pour la durée de cotisation (43 ans) ou pour l'âge de la retraite sans décote (67 ans). Cependant, le mode de calcul des pensions des fonctionnaires reste inchangé… pour l'instant. Et pour les régimes spéciaux, la RATP par exemple, application de la « clause du grand-père ». Les salarié.e.s en poste restent au régime spécial et les nouveaux embauché.e.s, depuis septembre 2023, sont affilié.e.s au régime général au titre de la retraite.

Et notre Georges Thomas, ancien de la territoriale communale, quand a-t-il pris sa retraite ? Il a fait son pot de départ en 1972 et a donc cumulé 52 ans de retraite. Un record car les Français vivent en moyenne 23,3 ans à la retraite (données OCDE 2024).

Une définition du riche à couper le souffle.

Pour Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du travail et de l'emploi, Georges devait être un retraité riche avec une pension supposée supérieure à 2000€* et parce qu'il était propriétaire. Environ 6,7 millions de pensionné.e.s perçoivent plus de 2000€ mensuels et la ministre les verrait bien financer encore plus le régime de retraite par un alourdissement fiscal via la CSG pourquoi pas. Autre proposition inique de la ministre, jouer à fond la sous-indexation des retraites en decalant

la date de revalorisation de plusieurs mois ou en fixant un taux de revalorisation inférieur à l'inflation. Tout le monde perdant !

Autre idée portée avec le président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) ou le patron du Medef, supprimer l'abattement de 10% du revenu imposable appliqué aux retraité.e.s. Abattement pour frais professionnels selon le boss du Medef. Faux ! Il a été instauré en 1978 pour compenser la perte de revenus lors du passage à la retraite. Et toc !
Les avis vont fuser pour rançonner les retraité.e.s ou éroder les droits à la retraite des actives et actifs. Pour ces dernier.ère.s, gouvernement, COR et Medef défendent l'impérieuse nécessité de travailler et/ou de cotiser plus longtemps. Et pas question de revenir sur l'âge légal de départ à 64 ans. Par contre, introduire une dose de capitalisation dans le système serait bien vu. Outre Rhin, l'Etat a imposé des dispositifs par capitalisation, bilan, hausse des inégalités face à la retraite et de la pauvreté chez les pensionné.e.s.

Des sujets au menu du conclave voulu par François Bayrou pour reprendre la réforme de 2023 et la rendre « plus juste ». Hélas, celui-ci a quasiment coulé la concertation entre partenaires sociaux, le 16 mars sur France Inter. On en est au stade où la négociation a tous les attributs du « marché de dupes » !

**chiffre approuvé par Julien Fonté secrétaire national du SNUTER-FSU*

Les mutuelles coûtent de plus en plus chères

Face à un déficit croissant de l'Assurance Maladie, le gouvernement voulait solliciter fortement les organismes complémentaires santé dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) en transférant **1,1 milliard d'euros de remboursements vers les mutuelles et assurances santé.**

Les mutuelles en collecteurs d'impôt

la TSA (Taxe de Solidarité Additionnelle, que l'État prélève sur nos cotisations aux mutuelles) passerait de 13,27% à 15,27%**.** En taxant plus lourdement les contrats, l'exécutif tape directement dans le pouvoir d'achat des ménages sans pénaliser les complémentaires santé, faisant d'elles des collecteurs d'impôt. Pour que cette hausse soit effective, le gouvernement Bayrou doit obtenir une majorité à l'Assemblée nationale. Le ministère de la Santé a fait savoir que "rien n'est confirmé à ce stade". Dans un hémicycle largement réticent à augmenter les impôts, le succès n'est pas garanti. En outre, l'aspect législatif reste problématique : il faut trouver un support qui permette d'intégrer cette mesure dans le PLFSS 2025.

Des cotisations en hausse: Les estimations actuelles indiquent pour 2025 une hausse moyenne de 6 à 10 % des cotisations des mutuelles hors critère d'âge (**pour l'AMAE ce sera 3,2%**). Certaines sources plus pessimistes prévoient même des augmentations pouvant atteindre 15 % selon les prestations incluses et les profils des assurés.

Les contrats seniors, affectés par l'accroissement des besoins en santé, pourraient voir des augmentations plus marquées.

C'est une situation injuste pour les retraité.es. En effet si la participation au financement de la Sécurité Sociale est fonction des revenus (cotisations, CSG, impôts), ce n'est pas le cas des cotisations des mutuelles (l'AMAE est une exception). En outre Ils-elles peuvent subir des augmentations supplémentaires en fonction de l'âge.

Mutuelles ...suite

Des solutions… Pour pallier à ces difficultés, il faudrait arriver au système 100 % Sécurité Sociale. La Sécurité Sociale est solidaire, égalitaire et moins coûteuse. Si on ne va pas vers ce système, alors on ira vers la privatisation à terme de la Sécu par la diminution du remboursement de ses prestations et le transfert sur les complémentaires. *(voir article PST N°54 de novembre 2022)*

Pour arriver au 100 % Sécurité Sociale, pas si simple…..il reste beaucoup de questions à débattre : Le Choix des prestations santé qui seraient remboursées. / les dépassements d'honoraires. / les modalités de financement de la Sécurité Sociale. / La gouvernance et la régulation du système de santé / - Le reclassement des salarié.es des complémentaires, notamment des mutuelles…et bien d'autres sujets….

Poème…

Benjamin Fondane, de son vrai nom Benjamin Weschsler, est un poète roumain arrivé en France en 1923 dont l'œuvre est fondé sur les pogroms et l'exil

« Je parle d'homme à homme »

Oui, j'ai été un homme comme les autres hommes,
Nourri de pain, de rêves, de désespoir. Eh oui,
J'ai aimé, j'ai pleuré, j'ai haï, j'ai souffert,
j'ai acheté des fleurs et je n'ai pas toujours
payé mon terme (…)

J'ai lu comme vous tous les journaux tous les bouquins,
et je n'ai rien compris au monde
et je n'ai rien compris à l'homme (…)

Et pourtant, non !
Je n'étais pas un homme comme vous.
Vous n'êtes pas né sur les routes,
Personne n'a jeté à l'égout vos petits
Comme des chats encore sans yeux,
Vous n'avez pas erré de cité en cité
traqués par les polices,
vous n'avez pas connu les désastres à l'aube,
les wagons de bestiaux
et le sanglot amer de l'humiliation,
accusé d'un délit que vous n'avez pas fait,
d'un meurtre dont il manque encore le cadavre,
changeant de nom et de visage,
pour ne pas emporter un nom qu'on a hué
un visage qui avait servi à tout le monde
de crachoir !

Benjamin Fondane, « Préface en prose »
L'exode, 1942

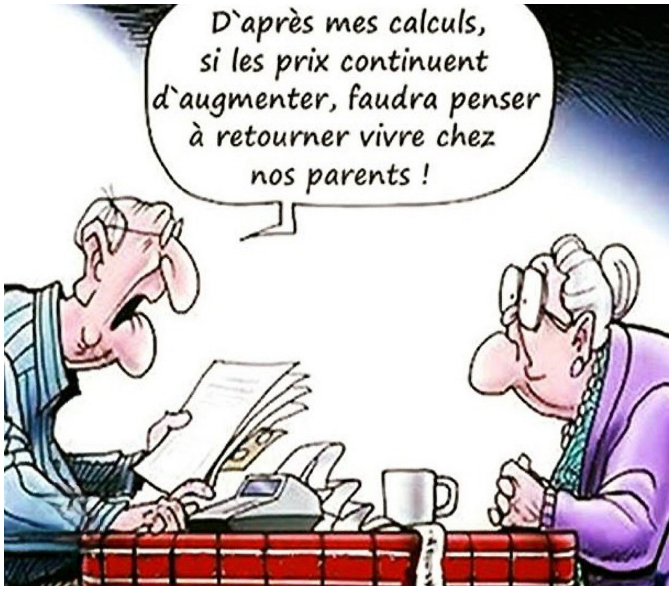

Actualité de France Travail…

En janvier 2025, la loi sur le plein emploi a généré l'inscription à France Travail (FT) de plus de 900.000 bénéficiaires du RSA et de 130.000 jeunes. Selon T. Guilluy, DG de l'opérateur public, déjà 150.000 personnes ont été orientées soit vers FT, vers les missions locales, vers Cap emploi ou les conseils départementaux. Environ 111.000 de ces personnes (74%) furent orientées vers FT. Les Entretiens d'Orientation (EDO) se font à distance en une dizaine de minutes, à partir d'un questionnaire rigide et au rythme des plantages récurrents du système informatique. Un travail harassant pour les agent.e.s, le tout sur fond de remonté du chômage* et d'absence de moyens supplémentaires.

Face aux défis, le ministère du travail et la DG de FT misent sur « des gains d'efficience » ! L'un d'eux s'appelle ***Intelligence Artificielle*** (IA). Un partenariat a été scellé en grande pompe avec la star du récent sommet sur l'IA, « la pépite » *Mistral AI*. Les agent.e.s devraient disposer d'un robot conversationnel – chatbot – et d'un outil d'optimisation des échanges sur les mises en relation.

L'identité européenne de Mistral AI est louée comme un atout. Pourtant, la jeune entreprise a pour partenaire Microsoft ! Et parmi ses actionnaires on trouve un ancien ponte d'Alphabet (ex-Google) et 2 fonds d'investissement américains très impliqués. Xavier Niel (Iliad) et Rodolphe Saadé (CMA-CGM) sont aussi actionnaires.

Au-delà de problèmes tels la cybersécurité ou les biais de fonctionnement, l'omniprésence de l'IA ne manquera pas d'aboutir un jour à la suppression de métiers et peut-être d'emplois à France Travail.

**+3 ,9% cat. A - 4ème trimestre 2024.*